

1. *Débitrice:* **Chez Tonton Myrtille S.à r.l.**, St-Triphon,  
**1855 St-Triphon**
2. *Déclaration de faillite:* 15.09.2005
3. *Suspension de faillite:* 28.09.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.10.2005
5. *Avance de frais:* CHF 3'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* But: production et commercialisation de tout produit du terroir ; exploitation d'un centre de dégustation avec débit de boissons alcoolisées.

Office des poursuites et faillites d'Aigle  
1860 Aigle

(00132195)